

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2019 B 31318
Numéro SIREN : 879 163 871
Nom ou dénomination : 10 BASSANO

Ce dépôt a été enregistré le 07/01/2022 sous le numéro de dépôt 3250

10 BASSANO

Société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros
Siège social : 46, rue Pierre Charron à Paris (75008)
879 163 871 RCS Paris
La « Société »

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE
EN DATE DU 30 JUIN 2021

(...)

DEUXIEME RESOLUTION
Affectation du résultat

La Collectivité des Associés,

sur proposition du Président,

décide d'affecter le résultat de l'exercice, soit une perte d'un montant de 2 199 595 euros au compte « Report à nouveau », dont le solde est ainsi porté à (2 199 595) euros ; et

prend acte, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, qu'il n'a été distribué aucun dividende depuis la constitution.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

Décision à prendre en application de l'article L.225-248 du Code de commerce

La Collectivité des Associés,

après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président, et statuant dans le cadre des dispositions de l'article L.225-248 du Code de commerce,

décide de ne pas dissoudre la Société, et

prend acte que la Société devra reconstituer ses capitaux propres à une valeur au moins égale à la moitié du capital social au plus tard le 31 décembre 2023.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

(...)

CINQUIEME RESOLUTION

Constatation de la démission du Président et nomination de son remplaçant

La Collectivité des Associés,

ayant pris connaissance de la lettre de démission du Président,

2

constate la démission à compter de ce jour du Président, le dispense expressément du respect de tout formalisme et délai de préavis, et

nomme en remplacement pour une durée illimitée, la société COYR Conseil (753 204 775 RCS Paris), laquelle exercera ses fonctions conformément aux dispositions légales et statutaires.

La société COYR CONSEIL accepte les fonctions qui lui sont confiées.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

(...)

Pour extrait certifié conforme



La société COYR CONSEIL
Représentée par Monsieur Romain Yzerman
Président



Le présent document a été signé par voie électronique, via la plateforme de signature électronique DocuSign, conformément aux dispositions du règlement n°910/2014/UE sur l'identification électronique et les services de confiance pour les transactions électroniques au sein du marché intérieur, dit règlement « eIDAS ».

En conséquence, conformément aux dispositions des articles 1366 et 1367 du Code Civil, le signataire reconnaît qu'il peut signer ce document par voie électronique, y compris par l'apposition d'une signature électronique générée par la plateforme DocuSign et que cette signature électronique revêt la même valeur juridique qu'une signature manuscrite.